par Pierre-Luc Lafrance

Éducation

Une autre **vision** de l'**éducation**

SAINTE-MARIE – Le 21 octobre, près de 120 personnes ont assisté à une première séance d'information concernant l'implantation prochaine d'une école Vision à Sainte-Marie. Ce fut l'occasion de présenter ce nouveau concept d'école privée d'immersion complète dont le programme est reconnu par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

J'ai rencontré des membres du comité de démarrage afin d'en apprendre davantage et de transmettre l'information à ceux qui n'ont pu assister à la première rencontre. D'entrée de jeu, on me dit que l'objectif est d'ouvrir au préscolaire en janvier 2010 avant d'ouvrir à la maternelle et à quelques classes du primaire en septembre 2010. En fait, le projet va suivre deux phases de développement. : d'abord, ouvrir une première installation à Sainte-Marie pour le préscolaire. Les autres classes et le gymnase seront construits lors de la deuxième phase.

Pour ouvrir ses portes en janvier 2010, l'école Vision a besoin d'une soixantaine d'inscriptions de jeunes du pré-scolaire. Déjà, le projet a reçu 85 appuis, principalement pour le pré-scolaire (3-4 ans) et pour la maternelle, mais aussi pour les premières années du primaire.

Qu'est-ce qu'une école Vision

L'école Vision est une école 100 % privée, c'est-à-dire qu'elle ne jouit d'aucune subvention. Pour les parents, les frais sont déductibles à 100 % lors du pré-scolaire et de la maternelle, mais seuls les frais de garde (ce qui équivaut à un peu moins de 20 %) sont déductibles lors des six années du primaire qui devrait coûter environ 6 000 $ chacune (les coûts ne sont pas encore fixés pour l'instant). Le réseau des écoles Vision existe depuis 1995 et on compte actuellement huit écoles et deux écoles qui offrent seulement le pré-scolaire, ce qui représente 1 800 élèves.

Les écoles Vision sont les seules écoles qui offrent un programme d'immersion complète. Les jeunes passent autant de temps à étudier le français qu'ailleurs, mais ils baignent dans un environnement anglophone (par exemple, ils vont étudier les mathématiques en anglais) et vont apprendre une solide base d'espagnol. En fait, l'anglais est abordé dès le préscolaire.

L'un des avantages de l'école Vision, c'est que les classes sont plus petites, ce qui permet un enseignement plus personnalisé. Par exemple, pour les jeunes de trois ans, on veut limiter les classes à huit élèves. Ensuite, on monte à dix pour les 4 ans. Pour les classes du primaire, on ne veut pas dépasser 25 élèves. Les plus petits groupes facilitent l'apprentissage. Un autre avantage, c'est que l'école Vision est toujours à l'affût des nouveautés technologiques, ce qui fait en sorte que les jeunes apprenants sont à l'aise avec l'informatique dès leur plus jeune âge, ce qui ne peut que leur être utile plus tard.

Après les Fêtes, il y aura une activité de sensibilisation pour les entreprises. Ils pourront alors se faire expliquer plus en détail le projet ainsi que les possibilités de devenir partenaires. Si certains dirigeants d'entreprise se sentent interpellés, ils peuvent contacter Sylvie Poulin au (418) 801-9798. Quant aux citoyens, même si la date limite officielle pour appuyer le projet est déjà passée, on peut télécharger une lettre d'appui sur le site des écoles Vision (http://www.visionschools.com) dans l'onglet « Vision Beauce » qui est situé dans le bas à droite dans la page d'accueil.

Journal Le Beauce-Nord, vendredi 28 novembre 2008